



**Procès-Verbal de la réunion extraordinaire
du CSE central IFAC
le 04/03/2021**

Etaient Présent(e)s :

Présidence :

Martial DUTAILLY, Directeur Général
Didier SINTES, Directeur des Ressources Humaines
Caroline GRUET, Responsable Ressources Humaines

Élu(e)s titulaires :

Christine LORET
Valentin DUGELAY
Anne-Marie FERREIRA
Laurent BARTOS
Sandrine MEUNIER
Stéphanie KAUS
Sylvain LANDAU

Élu(e)s suppléants :

Antony LESAGE

Représentant syndical :

Laurent BARTOS, CFDT, Asnières
Mohamed FAKHRI, CFDT, Sartrouville
Nathalie MADEIRA CAIADO, CGT, Sartrouville

Invitée :

ORDRE DU JOUR

- Elsa DRIEU : Demande d'aide financière

La séance est ouverte à 10h00.

Didier Sintes expose les faits :

Mme DRIEU est salariée de l'Ifac sur un très petit volume horaire dans le cadre d'activités périscolaires. Suite à la perte d'emploi de son conjoint (crise sanitaire), elle n'a pu assurer régulièrement le paiement de ses loyers.

A ce jour, et malgré quelques démarches infructueuses, son locataire menace de l'expulser. Elle a sollicité la Direction de l'Ifac ainsi que le CSE pour lui apporter une aide financière :

- Demande auprès de la direction : 2000€
- Demande auprès du CSE : 1000€

Martial DUTAILLY précise que cette personne parait en surendettement. Il ne veut pas creuser ce déficit en prêtant de l'argent qui alourdirai ses mensualités. Néanmoins nous devons l'aider. Il propose que le Délégué Régional accompagne la salariée dans ses démarches et puisse avec elle trouver de l'aide auprès des pouvoirs publics, associations...

Mohamed Fakhri alerte sur ce genre de soutien aux salariés. Il indique que ces prêts ou dons doivent être cadrés et propose de réfléchir à une règle de principe.

Laurent Bartos demande si l'ensemble des élus sont d'accords pour venir en aide à Mme DRIEU. L'accord est voté à l'unanimité.

Quelle somme allouer ?

Valentin trouve que le montant demandé est très élevé et que nous n'avons pas à régler toute sa dette, ce n'est pas notre rôle. Il propose 600€.

Christine Loret demande si elle a vraiment essayé de trouver de l'aide car nous pourrions l'accompagner dans ses recherches. Elle confirme les 600€ + de l'aide.

Mohamed Fakhri propose d'aller plus loin et de lui attribuer 1500€.

Sylvain Landau propose de s'aligner sur ses loyers qui est une référence claire pour tout le monde. Cette somme permettra de stopper la procédure d'expulsion.

Laurent Bartos propose qu'on lui attribue 600€ pour son loyer et 200€ pour lui permettre de souffler et d'améliorer son quotidien avec l'assurance de démarches auprès des organismes concernés et le soutien de Frédéric Laffont.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00

Laurent BARTOS
Secrétaire

Martial DUTAILLY
Président

